



Prévention et lutte contre la grippe aviaire

Dans le cadre des activités du projet FAO grippe aviaire financé par l'Union Européenne (UE), le mois de septembre 2010 a été essentiellement marqué par l'organisation de quatre ateliers.

Atelier d'actualisation du plan stratégique national de prévention et de lutte contre la grippe aviaire et les autres maladies prioritaires

En vue de doter à terme, le Togo d'un plan d'opérationnalisation, un atelier d'actualisation du plan stratégique national de prévention et de lutte



Le Directeur de l'Elevage (à gauche) et le Directeur du Projet (à droite)

contre la grippe aviaire et les autres maladies prioritaires a été organisé à l'hôtel Pélican à Lomé. Ouvert par le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), cet atelier a

réuni vingt-neuf (29) participants provenant de la recherche, de la vulgarisation, des organisations d'éleveurs, de plusieurs Ministères impliqués dans la lutte contre la grippe aviaire et de la FAO.

Avec pour objectif initial d'actualiser le contenu du plan pour l'adapter à la nouvelle situation sanitaire du pays, l'atelier a permis essentiellement d'analyser le document et de définir un plan de rédaction.

A l'issue de l'atelier, les participants ont décidé de constituer quatre groupes thématiques de travail qui sont chargés de produire les premiers drafts. Il s'agit des groupes « Zootosanitaire », « Santé », « Faune-Chasse » et « Communication ».

Les participants ont enfin adopté une feuille de route qui devra aboutir à la validation d'un nouveau plan stratégique les 20 et 21 octobre 2010.

Atelier de reformulation des Indicateurs objectivement vérifiables du Projet

Ouvert par l'Attaché de Cabinet du MAEP représentant son Ministre de tutelle, cet atelier a réuni seize personnes parmi lesquelles il faut noter la présence de M. Marc Castéran, Chargé de programme de développement rural à la délégation de l'Union Européenne (au Togo) et de Dr Yaovi Samlaba, Enseignant-Chercheur à l'Université de Lomé et Consultant à la FAO, chargé du suivi-évaluation du projet Food facility financé par l'UE et exécuté par la FAO. Au terme de cet atelier, la logique de formulation des IOV du Projet a été adoptée en

tenant en compte la vision assignée au projet à savoir : « l'appui aux services d'élevage ». L'exercice s'était révélé plus ardu que prévu ; il fallait en effet veiller à ne pas utiliser les indicateurs qui caractériseraient plutôt la Direction de l'Elevage elle-même.

La finalisation des Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) a été confiée à un groupe ad' hoc constitué de l'équipe du projet et du Consultant FAO chargé du suivi-évaluation du projet Food facility.

Ateliers de formation des agents de collecte des données dans le cadre des études de la filière avicole et du recensement des exploitations avicoles

En vue de la formation des superviseurs et des agents de collecte de données sur la méthodologie des enquêtes et à l'utilisation des différents questionnaires élaborés dans le cadre de quatre études à mener sur la filière avicole, le projet a organisé deux ateliers. Le premier s'est tenu du 15 au 17 Septembre 2010 à Lomé et le deuxième à Kara du 28 au 30 septembre 2010. La cérémonie d'ouverture de l'atelier de Lomé a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP). Dans son intervention le Secrétaire Général a mis un accent particulier sur l'importance du thème de la formation qui devrait permettre en bout de chaîne de disposer de données récentes et fiables sur la filière en vue de mieux formuler et orienter les actions de planification dans ce secteur. A l'issue de ces formations, cent-deux (102) agents de collecte des données dont cinquante-cinq (55) agents du REMATO (Réseau d'Epidémiologie et de surveillance des Maladies Animales du Togo) et



Participants en séance de formation

quarante sept (47) agents agricoles, de l'informatique et de la documentation (DSID) ont été formés à l'administration des questionnaires, à la vérification quotidienne des questionnaires. Dix (10) superviseurs dont cinq (5) Chefs de Division régionaux de Contrôle Vétérinaires (DCV) et cinq (5) Chefs de Division planification, formation et statistiques agricoles ont été outillés sur les techniques de contrôle de la présence effective des agents de collecte des données sur le terrain, de vérification de la conformité des questionnaires remplis et du contrôle de la qualité des questionnaires.

Atelier de formation à la biosécurité adaptée à la spécificité des élevages des secteurs 3 et 4 et aux marchés de volailles vivantes au Togo.

Il est prévu la formation de 250 formateurs/sensibilisateurs locaux à la biosécurité (techniques d'animation, message et contenu technique etc.) et la production de manuel et brochures sur la biosécurité. Les 250 formateurs /sensibilisateurs devront à leur tour, en cascade, sensibiliser et former leur entourage en utilisant les documents didactiques élaborés au cours des ateliers.

La série d'ateliers de formation a démarré par la région Maritime du 20 au 23 septembre 2010 à Lomé. Cette première séance de formation a réuni vingt-deux (22) aviculteurs commerciaux, dix (10) éleveurs traditionnels, sept (7) revendeuses, quatre (4) agents villageois d'élevage, un provendier et quatre leaders d'opinion.

La formation a porté essentiellement sur :

- ✚ les bonnes pratiques d'élevage avicole,
- ✚ les modalités de prévention de la grippe aviaire par l'application des mesures de biosécurité,

- ✚ les mesures à prendre en cas de suspicion et d'apparition de la grippe aviaire,
- ✚ les méthodes et outils de formation et sensibilisation de



Une photo des participants

l'entourage, en s'appuyant sur le manuel du formateur local et la diffusion des brochures.

Il faut signaler également qu'au cours de cette formation, les observations des différentes cibles sur les brochures proposées ont été collectées afin d'apporter au fur et à mesure les corrections nécessaires.

Suite à l'atelier sur la validation des procédures opérationnelles d'indemnisation des éleveurs en cas d'abattage organisé par la FAO dans le cadre du projet grippe aviaire (Lomé, 18 août 2010) un fonds dénommé FONDS D'INDEMNISATION ET D'OPERATIONS D'URGENCE POUR LE CONTROLE DES MALADIES ANIMALES PRIORITAIRES (FIOMAP) A ETE CREE AU TOGO PAR L'ARRETE INTERMINISTERIEL No 83/10/MAEP/MEF
Ce fonds sera bientôt opérationnel

Renforcement des bases de sécurité alimentaire des ménages vulnérables au Togo

Dans le cadre de ce projet financé par l'Union Européenne, la FAO a organisé au cours du mois de septembre 2010 deux rencontres

Atelier national d'élaboration du système de distribution des semences de céréales

En tant que partenaire de mise en œuvre du projet dans le volet “organisation des producteurs de céréales”, INADES-Formation a organisé les 2 et 3 septembre 2010 à Sokodé, un atelier national pour l’élaboration du système de distribution des semences de céréales.

L’atelier s’adressait aux leaders du réseau national 12 représentants de producteurs de semences de céréales 5 distributeurs de semences, 5 représentants de la Centrale des Producteurs de Céréales du Togo(CPC) Togo et de 2 représentants du Mouvement Alliance Paysanne du

Togo (MAPTO). Il a ainsi réuni un effectif de vingt quatre (24) participants auxquels s'est ajouté un représentant de la Direction régionale de l'ICAT Région centrale et un de la Direction des Semences.

A l’issue de l’atelier, les participants ont clairement identifié le circuit actuel de distribution des semences avec les différents acteurs impliqués, ses forces et faiblesses et défini un nouveau système de distribution tenant compte du paysage associatif actuel. Celui-ci précise les acteurs et leurs rôles ainsi que les différents circuits de distribution.

Réunion technique des partenaires de mise en œuvre

Le 14 Septembre 2010 a eu lieu dans la salle de conférence de la FAO, une réunion technique des partenaires de mise en œuvre du projet pour faire le point sur les activités réalisées par les différents partenaires, les problèmes et contraintes rencontrés lors de la mise en œuvre et d’avoir la situation des activités restantes par rapport au chronogramme de travail établi par chacun.

Les participants à la rencontre étaient l’Institut de Conseil et d’Appui Technique (ICAT), l’Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), l’ONG RAFIA, INADES-Formation,

le Secrétariat Général du Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche, la Direction de la Planification et la Coopération Agricole, la Direction de l’Agriculture et la FAO

D’une manière générale, les activités sur le terrain sont réalisées conformément au programme établi et au calendrier agricole.

Malgré quelques poches de sécheresse, aucun problème majeur n'a entravé le déroulement de la campagne agricole. Dans les zones où les récoltes ont déjà été effectuées, les bénéficiaires sont satisfaits des résultats obtenus.



Première célébration de la journée mondiale contre la rage au Togo



Au Togo, la Journée Mondiale contre la Rage a été célébrée le 28 septembre 2010 dans l'enceinte de la Direction de l'Elevage sous la présidence du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), en présence de la Représentante de la FAO par intérim ainsi que d'autres Chefs d'Agence des Nations Unies, notamment ceux de

l'OMS, du PAM, du HCR, d'un expert de l'UNICEF et de plusieurs invités. La première phase de la cérémonie a porté sur deux interventions, l'allocution de la Représentante de la FAO par intérim au nom du Système des Nations Unies (SNU) au Togo et le discours du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP).



La Représentante de la FAO par intérim et le Directeur de Cabinet du MAEP prononçant leurs discours

Les deux interventions ont mis l'accent sur le caractère infectieux de la rage qui est une zoonose majeure transmise essentiellement à l'homme par la morsure d'animaux domestiques ou sauvages contaminés et qui peut conduire inexorablement vers la paralysie et la mort.

Ils ont demandé que la rage ne soit

plus une maladie négligée.

La Représentante de la FAO par intérim a précisé que selon l'Organisation Mondiale de la Santé, 90% des cas de rage humaine surviennent en Afrique et en Asie, et que 30 à 50 % des cas sont enregistrés chez les enfants de moins de quinze ans.

Elle a insisté sur la sensibilisation de la population sur l'impact de la rage animale et humaine, et sur la nécessité de vacciner les chiens, les chats et les singes de compagnie afin d'éviter cette maladie grave.



La Représentante de la FAO par intérim et le Représentant de l'OMS vaccinant des chiens

La célébration de la JMR avait été précédée par la distribution d'affiches, de tracts et de cartes portefeuilles, et par une conférence de presse donnée, le 27 septembre, par le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche en présence de la Représentante de la FAO par intérim et du Représentant de l'OMS et de plusieurs experts des autres Agences des Nations Unies notamment l'UNICEF .

La deuxième phase a été marquée par la vaccination symbolique des chiens contre la rage marquant ainsi le lancement de la campagne nationale de vaccination gratuite des chiens, chats et singes contre cette maladie dans les cabinets vétérinaires.



Cette conférence de presse s'est déroulée comme suit :

- Objectifs de la JMR présentés par le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Communication sur la rage présentée le Docteur Watéba Ihou, Infectiologue / Chercheur au CHU Tokoin ;
- Questions/Réponses.



Une photo de la conférence de presse

Politique Nationale de Communication pour le Développement Rural

Compte tenu de l'importance de l'agriculture dans l'économie du pays, le Gouvernement du Togo a décidé de relancer durablement le secteur agricole dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté, d'autant plus que la population rurale représente 80 % de la population pauvre du pays.

Dans ce contexte, la communication pour le développement rural a un rôle essentiel à jouer dans le sens où elle permet de créer une relation étroite entre les différents acteurs du développement, et d'améliorer leur compréhension des activités de développement.

Elle facilite la participation et stimule la créativité des communautés, tout en permettant de diffuser des techniques et des connaissances utiles, par exemple pour améliorer les pratiques agricoles et d'élevage. Elle peut également contribuer à améliorer le niveau d'instruction des populations rurales et à modifier les comportements dans des domaines tels que la santé, la nutrition, l'éducation, etc.

Conscientes du rôle que la communication peut jouer dans le développement du pays, les autorités du Togo ont voulu se doter d'une politique de communication pour le développement rural (PNCDR).

Pour ce faire, le Gouvernement du Togo a entamé un processus de

définition de la PNCDR, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Ce processus, mené par onze consultants, (10 nationaux et 1 international) a démarré par un état des lieux du secteur de l'information et de la

communication dans le pays et s'est poursuivi par la réalisation de dix études et par une série de rencontres régionales ayant permis de relever les besoins en communication.

Sur la base des recommandations issues de ces rencontres, des résultats des études sectorielles et des propositions de l'atelier national de définition de la PNCDR, la présente Politique Nationale de Communication pour le Développement Rural a été validée lors d'un atelier national.



Participants à l'atelier de validation de la PNCDR